DEPARTEMENT DE LA MARNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

SCRUTIN DU 18 NOVEMBRE 1962 — 1re CIRCONSCRIPTION

Pierre SCHNEITER

Ancien Président de l'Assemblée Nationale
Président du Conseil National des Economies Européennes

René CHARPENTIER

Député
Membre de l'Assemblée Parlementaire Européenne

Roger MENU

Sénateur
Vice-Président du Conseil Général
Président de la Commission des Affaires Sociales du Sénat

Robert SOUDANT

Sénateur



vous présentent la candidature de

Jean COLLERY

CONSEILLER GÉNÉRAL
MAIRE D'AY

Vigneron agéen, Jean COLLERY a su s'attirer l'estime de tous par la droiture, le courage et le dévouement inlassable qui ont marqué sa vie dès son plus jeune âge.

A 18 ans, à peine rentré dans son foyer après ses études secondaires, il était aux côtés de son père parmi les volontaires qui portaient secours aux blessés des bombardements de 1940.

En 1940, il organise à Ay une section de Jeunes Paysans.

Contraint par l'occupant au départ pour le S.T.O., il donne à ses camarades d'exil un magnifique exemple de dignité et de solidarité agissante.

A son retour d'Allemagne, il se marie et reprend son métier de vigneron et c'est sur son initiative que, pour la première fois en 1947, ouvriers vignerons et propriétaires fêtent ensemble la Saint-Vincent.

La même année, il est élu, à 25 ans, conseiller municipal d'Ay.

Sous-lieutenant des sapeurs-pompiers, il devient moniteur des sauveteurs en asphyxie.

En 1951, c'est sa première candidature au Conseil Général. Le succès qu'il obtient dépasse tous les pronostics.

Il fonde ensuite le C. O. P. A. C. et, pour la première fois depuis la guerre, des maisons ouvrières se construisent à Ay sous une formule d'accession à la propriété.

En 1952, il devient président de la Société de gymnastique « L'Union ».

En 1953, il est réélu brillamment Conseiller municipal.

En 1955, après la mort de son père, il quitte l'emploi de chef vigneron qu'il occupait dans une maison de Champagne et devient gérant minoritaire d'une société de famille.

Elu Conseiller général du Canton d'Ay en 1958, Maire d'Ay en 1959, Jean COLLERY allait rapidement donner la pleine mesure de ses qualités de réalisateur.

Grâce à sa ténacité, Ay, 5e ville du département, peut s'enorgueillir de posséder maintenant la première maison de retraite digne de ce nom.

— 36 logements H.L.M. construits à La Villa

— 44 logements en construction à Ay

Parmi les projets dont la mise en chantier est prochaine, citons : une Maison des Jeunes, une salle de gymnastique, un cours complémentaire.

Créateur d'un Comité d'aménagement cantonal dont il est président, Jean COLLERY pourrait se flatter d'avoir fait, à 40 ans, pour ses semblables, plus que beaucoup d'autres en toute une vie. Mais nous pensons qu'un tel dévouement, allié à l'esprit d'initiative réaliste et constructif, peut apporter, dans le cadre régional un esprit nouveau, au service des citadins et des ruraux.

Aussi éloigné des combinaisons douteuses que des promesses démagogiques, Jean COLLERY apportera à son nouveau mandat cette foi communicative qui le caractérise : foi en un idéal de fraternité et de plus grande justice, foi en l'avenir que des jeunes comme lui ne se contentent plus d'attendre mais construisent de toute leur énergie.

Le 18 novembre 1962, vous prouverez pas vos suffrages que vous partagez cet idéal de progrès et de justice en votant pour

Jean COLLERY

CONSEILLER GÉNÉRAL

MAIRE D'AY

CHERS CONCITOYENS,

Vous allez élire, le 18 novembre, votre député pour cinq ans. Ces années seront décisives. La génération d'après guerre, la plus nombreuse en France depuis 100 ans, va arriver à l'âge d'homme et aux responsabilités.

Une transformation profonde de la France doit être entreprise dans ses structures politiques et économiques. Pour l'avenir nous vous proposons, en sollicitant vos suffrages, TROIS OBJECTIFS FONDAMENTAUX :

- UNE DEMOCRATIE MODERNE
- L'EXPANSION ECONOMIQUE POUR PERMETTRE LE PROGRES SOCIAL ET FAMILIAL
- L'UNITE DE L'EUROPE POUR ASSURER LA PAIX, LA SECURITE ET LE PROGRES

UNE DÉMOCRATIE MODERNE exige :

— un Gouvernement efficace

— un Parlement exerçant la plénitude de ses droits législatifs et de contrôle

— l'association des forces vives du pays et l'élaboration de la politique nationale

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE AU BÉNÉFICE DE TOUS.

Le redressement financier, la stabilité monétaire n'ont été obtenus depuis 4 ans qu'aux dépens du niveau de vie de nombreuses catégories de Français : les vieux, les ouvriers, les familles, les ruraux. La justice sociale n'a pas été respectée. Les progrès de la productivité n'ont pas bénéficié à tous les travailleurs. PARTISAN RESOLU DE L'EXPANSION ECONOMIQUE, LE M.R.P. DEMANDE QU'ELLE PROFITE A TOUS.

POUR UNE VERITABLE POLITIQUE DES REVENUS IL FAUT D'ABORD AUGMENTER LES RESSOURCES :

— des familles en rattrapant le retard pris par les allocations familiales sur les salaires,

— des ouvriers retraités, par un meilleur calcul du montant de la retraite et l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans au moins dans les professions pénibles

— les serviteurs de l'Etat ne doivent plus être les parents pauvres.

- Il faut supprimer les zones de salaires.
- Il faut construire beaucoup plus de logements si l'on veut vraiment venir à bout de ce problème angoissant pour tant de foyers.
- Il faut rendre l'enseignement accessible à tous les niveaux, à tous les enfants. Le recrutement des maîtres et l'équipement scolaire sont très insuffisants.
- Il faut donner à chaque région les moyens d'assurer son développement (équipement routier, fluvial et ferroviaire).

« L'Aménagement du Territoire est la clé de tout l'avenir économique et social français. »

(Pierre SCHNEITER, Président National du Conseil des Economies Régionales).

Le déséquilibre entre Paris et la province, entre les diverses régions françaises n'a pas diminué depuis 4 ans. Au contraire. La population parisienne a augmenté d'un million ainsi qu'en témoignent les résultats du dernier recensement.

POUR EVITER DES TROUBLES SOCIAUX REDOUTABLES

IL FAUT DONNER TOUT SON SENS A LA PLANIFICATION DE L'ECONOMIE

- accélérer la décentralisation industrielle
- prévoir une réforme du crédit et une utilisation plus rationnelle de l'épargne française
- soutenir les réformes de structures indispensables à la modernisation de l'agriculture
- offrir aux rapatriés d'Algérie les meilleures conditions d'intégration dans l'Economie nationale
- mettre en place de véritables Conseils économiques régionaux dotés de pouvoirs d'information, d'orientation, et de décisions plus larges.

L'EUROPE UNIE, L'EUROPE DES PEUPLES pour le progrès, la sécurité et la paix.

L'EUROPE EST EN DANGER. Le moment est venu de savoir si l'Europe va être enfin pourvue d'une autorité politique seule capable de prendre les décisions indispensables à l'accélération de son unité économique elle-même.

SEUL UN GOUVERNEMENT EUROPEEN pourra définir et appliquer une politique européenne qui ne soit pas l'Europe des affaires mais l'Europe des Peuples.

L'EUROPE DOIT ASSURER SA SECURITE. Or, celle-ci n'est possible que dans le cadre d'une Défense européenne commune. LE M. R. P. EST HOSTILE AU PRINCIPE D'UNE FORCE DE FRAPPE STRICTEMENT NATIONALE. La menace qui, de l'Est, pèse sur l'Europe est une menace commune. La Défense doit l'être aussi.

UNE EUROPE UNIE, UNE EUROPE DES PEUPLES SERA RESPECTÉE PAR SES ADVERSAIRES ET TRAITÉE EN EGALE PAR SES ALLIÉS.

Telles sont, mes chers Concitoyens, les grandes lignes de politique nationale que je soumets à votre réflexion.

Le rôle de votre député est la connaissance approfondie des besoins de la région. Ses contacts avec les élus, les industries, les commerçants, les syndicats ouvriers et d'employeurs citadins et ruraux, les groupements sociaux, les autorités administratives, lui permettent de dresser un diagnostic de la région. C'est là la condition indispensable à la recherche des solutions de progrès.

Je crois pouvoir dire que je me suis déjà efforcé de remplir ce rôle dans les limites que me permettaient mes fonctions de Maire et de Conseiller général.

Avec votre appui, votre confiance, je suis prêt à honorer le mandat que je sollicite avec le même dévouement, le même désintéressement.

Ma devise : ETRE AU SERVICE DU BIEN COMMUN.

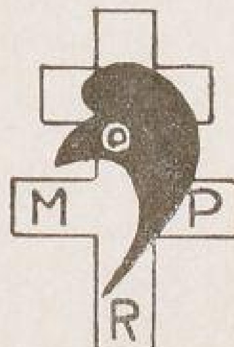
Mon ambition : AIDER A FAIRE RÉGNER LA FRATERNITÉ ENTRE TOUS LES HOMMES.

Mon seul ennemi : LA MISÈRE.

Jean COLLERY
CONSEILLER GÉNÉRAL
MAIRE D'AY

REMPLAÇANT :

Bernard FAUPIN
AVOCAT



VU : le Candidat.

Imp. E. Wylocke - Reims